



## DEMANDE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions au transport prennent fin le 15 juillet. Toute inscription après cette date sera considérée comme tardive et ne garantira pas le transport scolaire à la rentrée en septembre. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 septembre.

Veuillez remettre votre demande au secrétariat de l'école.

### Information sur l'élève

Prénom usuel (tel qu'inscrit à l'école) \*

Nom de famille usuel (tel qu'inscrit à l'école) \*

École \*

Niveau \*

### Emplacement

Adresse civique d'où l'élève requiert le service de transport scolaire

Adresse civique \*

Ville \*

Code postal \*

Province

Colombie-Britannique

### Information sur parent / tuteur / tutrice

Prénom \*

Nom de famille \*

Adresse courriel \*

Numéro de téléphone  
(cellulaire de préférence) \*

Cellulaire

Opérateur cellulaire \*

Autre numéro de téléphone

Cellulaire

Opérateur cellulaire \*

Nom de l'autre  
parent / tuteur / tutrice

Numéro de téléphone de  
l'autre parent / tuteur / tutrice

Cellulaire

Opérateur cellulaire \*

## Information médicale

J'ai fourni l'information médicale de mon enfant à l'école et je demande que cette information soit partagée avec le service de transport.

## Demandes de service

Horaire \*

A temps plein

A temps partiel

Options de ramassage pour le service à temps partiel \*

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
Matin	<input type="checkbox"/>				
Après-midi	<input type="checkbox"/>				

Mon enfant était inscrit à l'école au cours de l'année scolaire 2024/2025

*(Si vous cochez cette case, vous devez prendre en compte le paragraphe suivant : "Année scolaire précédente")*

Année scolaire précédente \*

Mon enfant a utilisé le service de transport pour l'année scolaire 2024/2025

À la même adresse

Demande d'arrêt secondaire \*

*(Si vous répondez "Oui", vous devez remplir la section suivante : "Arrêt Secondaire")*

Oui

Non

## Arrêt secondaire

Raison de la demande \*

- Garde parentale
- Garderie licenciée

Pour un siège de courtoisie, veuillez vous rendre à la page Transport suivante <https://www.csf.bc.ca/transport/>

Nom du lieu \*

Adresse civique \*

Ville \*

Code postal \*

Province

Colombie-Britannique

Contact

Prénom \*

Nom \*

Numéro de téléphone  
(cellulaire de préférence) \*

Cellulaire

Opérateur cellulaire \*

Options de ramassage pour l'arrêt secondaire \*

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
Matin	<input type="checkbox"/>				
Après-midi	<input type="checkbox"/>				

Commentaire

## Termes du service

- L'information concernant **la zone de fréquentation et la distance de marche**, les trajets d'autobus et les points de ramassage se trouve sur le [site web du CSF \(http://www.csf.bc.ca/\)](http://www.csf.bc.ca/)
- **Le transporteur** est responsable de créer et d'établir les trajets, les horaires et les endroits d'embarquement et de dépôt.
- **Les parents** ont la responsabilité de se familiariser avec les zones de marche et de se rendre au point d'embarquement relié à l'école que l'élève fréquente.
- **Les parents** ont la responsabilité de déterminer comment leur enfant se rendra à l'école en toute sécurité ou comment leur enfant se rendra aux points d'embarquement en toute sécurité.
- **Les parents** sont responsables de la sécurité de leur enfant jusqu'au moment où celui-ci embarque dans l'autobus le matin et à partir du moment où il débarque de l'autobus en après-midi pour son retour à la maison.
- Pour assurer la sécurité, l'ordre et la discipline, ainsi que la prévention du vandalisme, les autobus pourraient être dotés de caméras de surveillance.

## Arrêt secondaire - Termes du service

- Un point d'arrêt secondaire n'est considéré que pour l'élève qui est déjà un usager du transport scolaire.
- La distance et l'itinéraire du trajet ne seront pas modifiés dans le but de fournir un arrêt secondaire.
- Le point d'arrêt secondaire doit se situer à l'extérieur des limites de marche établies pour l'école fréquentée.
- Le service à cet arrêt peut prendre fin en tout temps, si des modifications apportées au trajet font en sorte que l'autobus ne passe plus à cet endroit ou s'il n'y a plus de place dans l'autobus.
- Aucun autre autobus ou mode de transport ne sera mis à la disposition de l'élève si ce dernier manque l'autobus.
- Cette demande doit être approuvée par le CSF avant que l'élève puisse être autorisé à monter à bord.
- L'approbation n'est valable que pour l'année scolaire en cours.

## Code de conduite

L'autobus scolaire est une extension de l'école. Par conséquent, les élèves qui sont à bord de l'autobus scolaire sont sous l'autorité de la direction de l'école et sont assujettis au code de conduite applicable.

## Responsabilités de l'élève

Lorsque l'élève utilise le transport scolaire, elle ou il doit :

- **respecter** le code de conduite de l'école;
- **se trouver** à l'arrêt d'autobus 5 minutes avant l'heure prévue de son passage;
- **obéir** rapidement à tous les ordres de la conductrice ou du conducteur, y compris l'attribution des sièges, au besoin;
- **s'abstenir** de parler à la conductrice ou au conducteur, sauf en cas d'urgence;
- **s'abstenir** de parler de manière inutilement bruyante ou tapageuse et d'utiliser un langage vulgaire ou blasphématoire;
- **demeurer** bien assise et assis et porter une ceinture de sécurité en tout temps;
- **éviter** d'encombrer l'allée avec de quelconques obstacles, y compris les jambes et les sacs;
- **garder** les fenêtres fermées en tout temps, à moins d'indications contraires de la conductrice ou du conducteur;
- **s'abstenir** de laisser des déchets dans l'autobus;
- **assumer** la responsabilité de tout dommage délibéré à l'autobus; et
- **se garder** de boire ou manger dans l'autobus (cela permet de respecter les préoccupations en matière de santé et de sécurité, comme les allergies alimentaires et les étouffements, en plus de maintenir la propreté dans l'autobus).

**J'ai lu et accepté les conditions d'utilisation des informations personnelles affichées ci-dessus.**

**J'ai lu et accepté les termes du service et le code de conduite affichés ci-dessus.**

Signature du parent/tuteur

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_